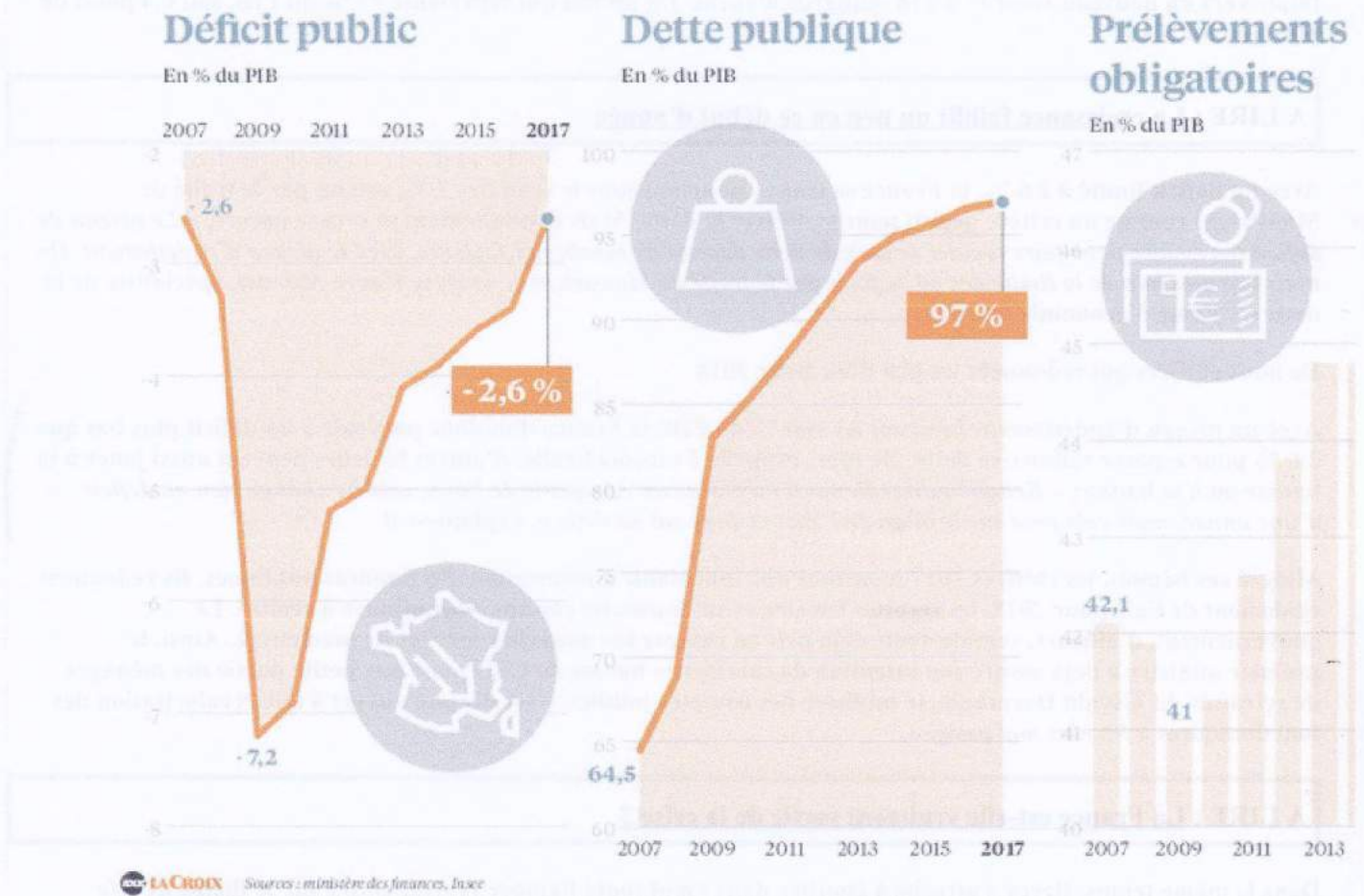


Dix ans après, le déficit repasse sous les 3 %

Par **Mathieu Castagnet**, le 26/3/2018 à 05h28

La France est parvenue à faire mieux que prévu en 2017 en matière de déficit, mais les prélèvements obligatoires et la dette atteignent des niveaux records.



Après dix ans de déficits excessifs, voilà la France revenue dans les clous. Selon les chiffres publiés lundi 26 mars par l'Insee, le déficit cumulé de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités locales s'est élevé à 59,3 milliards d'euros en 2017, soit 2,6 % du PIB. Un chiffre nettement moindre que le 2,9 % promis à Bruxelles, et même meilleur qu'attendu – le gouvernement tablait sur 2,8 ou 2,7 %. La France sort ainsi d'une décennie de déficits excessifs, nés dans les soubresauts de la dernière crise financière. Avec en point d'orgue, le déficit record de 7,2 % du PIB en 2009, soit un trou de plus de 150 milliards d'euros.

Depuis lors, les gouvernements successifs se sont attachés à colmater le déficit, sans jamais tenir les objectifs annoncés. Au point que la France avait dû, à deux reprises, négocier un report avec Bruxelles. Cette fois, le rendez-vous pour 2017 est honoré. Dernier pays avec l'Espagne à être sous le coup d'une procédure de déficit excessif, la France devrait donc bientôt quitter cette étiquette pesante.

« Pour la première fois depuis dix ans, nous sommes dans la bonne direction »

« Pour la première fois depuis dix ans, nous sommes dans la bonne direction », s'est ainsi félicité Bruno Le Maire, le ministre de l'économie. En 2017, la réduction affichée s'avère effectivement considérable, atteignant 0,8 point. « C'est le résultat de nos efforts pour maîtriser les dépenses », vante un cadre de Bercy, concédant toutefois « que la croissance, évidemment, a bien aidé ». La baisse du déficit doit en effet beaucoup à la nette reprise de l'activité économique. « Même sans changer les taux des impôts, la croissance dope mécaniquement les recettes. Quand la conjoncture s'améliore, l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu, notamment, augmentent bien plus vite que l'activité », explique François Écalle, ancien de la Cour des comptes et créateur du site Fipeco.fr.

A LIRE : Bercy va mettre les collectivités à la diète

Cette mécanique se lit dans le détail des comptes. Entre 2016 et 2017, les dépenses publiques se sont accrues de 2,5 %, soit 30 milliards d'euros supplémentaires. Dans le même temps, les recettes ont bondi de 4 %, soit 47 milliards d'euros. Cette hausse propulse le taux de prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations cumulés) au niveau encore jamais atteint de 45,4 % du PIB.

L'endettement se creuse

Cette très bonne récolte fiscale n'a toutefois pas suffi à stopper l'accroissement de la dette, ni en montant, ni en part du PIB. L'année 2017 est ainsi venue ajouter une soixantaine de milliards au stock existant, portant la dette totale vers un nouveau record : 2 218 milliards d'euros. Un niveau qui représente 97 % du PIB, soit 0,4 point de plus que fin 2016.

A LIRE : La croissance faiblit un peu en ce début d'année

Avec un déficit limité à 2,6 %, la France se trouve pourtant sous le seuil des 3 %, retenu par le traité de Maastricht comme un critère décisif pour stabiliser la dette. Mais l'endettement se creuse encore. « Le niveau de déficit nécessaire pour faire reculer le taux de dette dépend de nombreux facteurs, dont le niveau d'endettement. Or, nous sommes loin de la limite des 60 % fixée par le traité de Maastricht », analyse Pierre Aldama, spécialiste de la dette à l'École d'économie de Paris.

De bons chiffres qui redonnent un peu d'air pour 2018

Avec un niveau d'endettement tutoyant les 100 % du PIB, la France doit donc parvenir à un déficit plus bas que 2,6 % pour espérer réduire sa dette. De plus, rappelle François Écalle, d'autres facteurs peuvent aussi jouer à la hausse ou à la baisse : « Renationaliser Renault ou privatiser Aéroports de Paris, cela ne change rien au déficit d'une année, mais cela pèse sur le bilan de l'État et donc sur sa dette », explique-t-il.

Malgré ces bémoins, les chiffres 2017 montrent une indéniable amélioration des finances publiques. Ils redonnent également de l'air pour 2018, les recettes fiscales ayant toutes les raisons de continuer à croître. Le gouvernement, d'ailleurs, semble avoir déjà pris en compte ces nouvelles marges de manœuvre. Ainsi, le premier ministre a déjà assuré son intention de corriger la hausse de CSG pour une petite partie des ménages de retraités. Et Gérard Darmanin, le ministre des comptes publics, s'est déclaré ouvert à une revalorisation des fonctionnaires « les plus mal payés ».

A LIRE : La France est-elle vraiment sortie de la crise ?

Dans le même temps, Bercy s'attache à étouffer dans l'œuf toute flambée revendicative sur le thème de « la cagnotte ». La dette, qui continue à grandir, est ainsi brandie comme un bouclier par Bruno Le Maire face aux convoitises. « La réduction de la dette doit être un objectif prioritaire pour le gouvernement, pour les Français, affirme-t-il, car demain, ce seront nos enfants qui paieront. »

La dette privée augmente à son tour

La dette publique n'est pas la seule à progresser en France. Le taux d'endettement des entreprises et des ménages a atteint 130 % du PIB l'an dernier, contre 125 % en 2016, et presque 100 % en 2007. Le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF), l'autorité régulatrice, se préoccupe surtout de l'endettement des entreprises, qui dépasse 72 % du PIB. Le HCSF vient d'obtenir le feu vert de l'Europe pour plafonner l'exposition des banques systémiques – dont le poids est dominant dans l'économie – aux grandes entreprises les plus endettées : dès juillet, leurs prêts à ces grands groupes ne devront pas dépasser 5 % de leurs fonds propres.